


# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

## ILE DE FRANCE

Grandes Cultures

Bulletin Technique n° 06 du 14 mars 2006 - 2 pages


## Agrométéo

Après un automne et un début d'hiver peu arrosés (50% de la pluviométrie normale entre septembre et janvier), la situation a sensiblement évolué. Les deux dernières décades de février ont été humides, avec des précipitations en moyenne sur la région autour de 50 mm (soit de l'ordre de la normale). Toutefois cette moyenne cache de très fortes disparités entre postes :

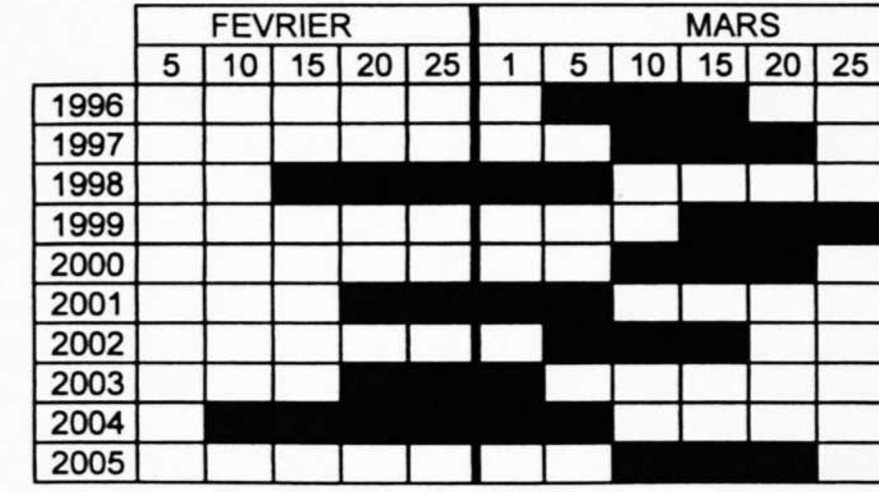
- 70 à 80 mm relevés sur les stations de Nangis, Chevru (77) et Wy dit joli village (95),
- 30 à 40 mm pour les stations d'Abbeville la rivière, et Courdimanche sur Essonne (91), Boissy sans avoir et Magnanville (78), Villiers le sec (95).

Sur les 12 premiers jours de mars, on a déjà enregistré de 20 à plus de 30 mm d'eau.

Les conditions froides ou humides des dernières semaines ont gêné les implantations de cultures de printemps. Une grande majorité des semis sera donc décalée sur mars. Pour le pois, cela a été le cas d'une année sur deux lors des 10 dernières campagnes (voir graphique ci-dessous).

Un semis tardif n'est pas systématiquement synonyme de mauvais rendements. Ainsi pour la campagne 99, on a eu pour le pois un des deux meilleurs rendements moyens des 15 dernières années (idem pour la féverole). Les semis avaient eu lieu du 15 au 25 mars. Les mois d'avril humides et chauds avaient permis de rattraper le retard de stade (floraison au 25 mai). Sur le plan parasitaire, seules les attaques d'Aphanomycès avaient été préjudiciables au rendement.

**Principales périodes de semis du pois en IDF**



| | FEVRIER | | | | | MARS | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 5 | 10 | 15 | 20 | 25 | 1 | 5 | 10 | 15 | 20 | 25 |
| 1996 | | | | | | | ■ | ■ | ■ | | |
| 1997 | | | | | | | | ■ | ■ | ■ | |
| 1998 | | | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | | | | |
| 1999 | | | | | | | | | ■ | ■ | ■ |
| 2000 | | | | | | | | ■ | ■ | ■ | |
| 2001 | | | | ■ | ■ | ■ | ■ | | | | |
| 2002 | | | | | | | ■ | ■ | ■ | | |
| 2003 | | | | ■ | ■ | ■ | | | | | |
| 2004 | | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | | | | |
| 2005 | | | | | | | | ■ | ■ | ■ | |

## Colza

Entre froid et périodes douces mais pluvieuses, aucune capture de charançon de la tige n'a encore été relevée dans notre réseau de piégeage.

L'oïdium, très abondant dans certaines parcelles à l'automne dernier, a complètement disparu avec la perte des anciennes feuilles.

## Réglementation

### Retraits de produits

Le GRAMOXONE PLUS (paraquat) a fait l'objet d'un retrait d'autorisation de mise sur le marché (AMM) au comité d'octobre 2005. Le délai limite de commercialisation a été fixé au 28 février 2006, et le délai limite d'utilisation au 30 avril 2006.

Le GIROR (paraquat + aminotriazole + thiocyanate d'ammonium) a fait également l'objet d'un retrait à ce même comité. Le délai limite de commercialisation est le 30 avril 2006 et le délai d'utilisation le 30 juin 2006.

Deux autres produits ont fait l'objet d'un retrait lors du comité de février :

- FOLITHION LIQUIDE (fénitrothion - AMM n°6400199)
- BONUS (trifloxystrobine - AMM n°2010483) avec un délai pour la distribution au 31 mars 2006 et pour l'utilisation au 31 juillet 2006.

## Vos questions

**Quel est l'efficacité du prochloraz sur septoriose ?**

Le prochloraz est en premier lieu un anti-piétin verse, même si le développement de souches résistantes a considérablement réduit son efficacité dans la région pour cet usage. Il possède une action secondaire sur septoriose qui peut présenter de l'intérêt dans le contexte de la résistance aux strobilurines et la dérive de sensibilité des triazoles.

Dans des essais réalisés dans les années 90, nous avons mesuré son activité septoriose, comparativement à celle de triazoles, avec un traitement au stade 1 noeud, et une notation T + 3-4 semaines après.

| | |
|---|---|
| SPORTAK 1,33 l | 35% efficacité |
| CAPITAN 1 l | 50% efficacité |
| OPUS 1 l | 70% efficacité |


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté • Égalité • Fraternité

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

**Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt**
**Service Régional de la Protection des Végétaux**
**ILE DE FRANCE**
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48



Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : B. FERREIRA

Publication périodique C.P.P.A.P n°0909 B 07113
ISSN n°0767-5542

Tarifs individuels 2006:
77 euros (papier)
72 euros ( fax)
66 euros (mail)

Son action est donc sensiblement en retrait par rapport à des triazoles. Son association avec un triazole (fluquinconazole dans l'EVIDAN) ou avec du mancozèbe (ex SPORTAK MZ) serait plus intéressante en cas de pression septoriose précoce.

# Blé

## Quel risque piétin verse ?

Le risque piétin verse dépend de deux éléments :
- les conditions climatiques favorables ou non au développement de ce champignon,
- certaines conditions agronomiques propres à la parcelle (variété, rotation, travail du sol, date de semis..).

L'influence du climat peut être appréciée à l'aide de notre modèle de prévision, qui va déterminer la date et l'évolution des contaminations. On traduit celà sous forme graphique afin de comparer les années entre elles.

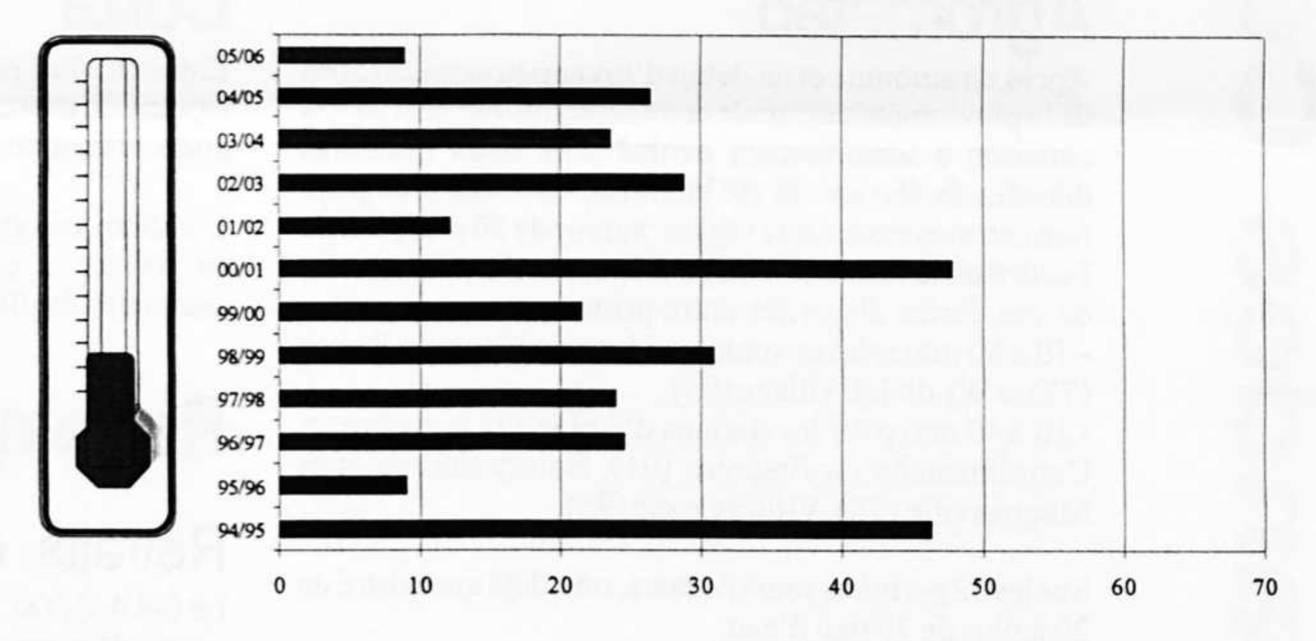
**Comment s'annonce la campagne 05/06 ?**
- avec un mois d'octobre chaud et sec, la première contamination théorique de piétin verse n'a été enregistrée que vers le 5-10 novembre. Par conséquent, on a donc le même risque pour des levées de fin septembre comme de début novembre,
- au 30 décembre, seulement 2 ou 3 contaminations primaires avaient été enregistrées, du fait de la faible pluviométrie.

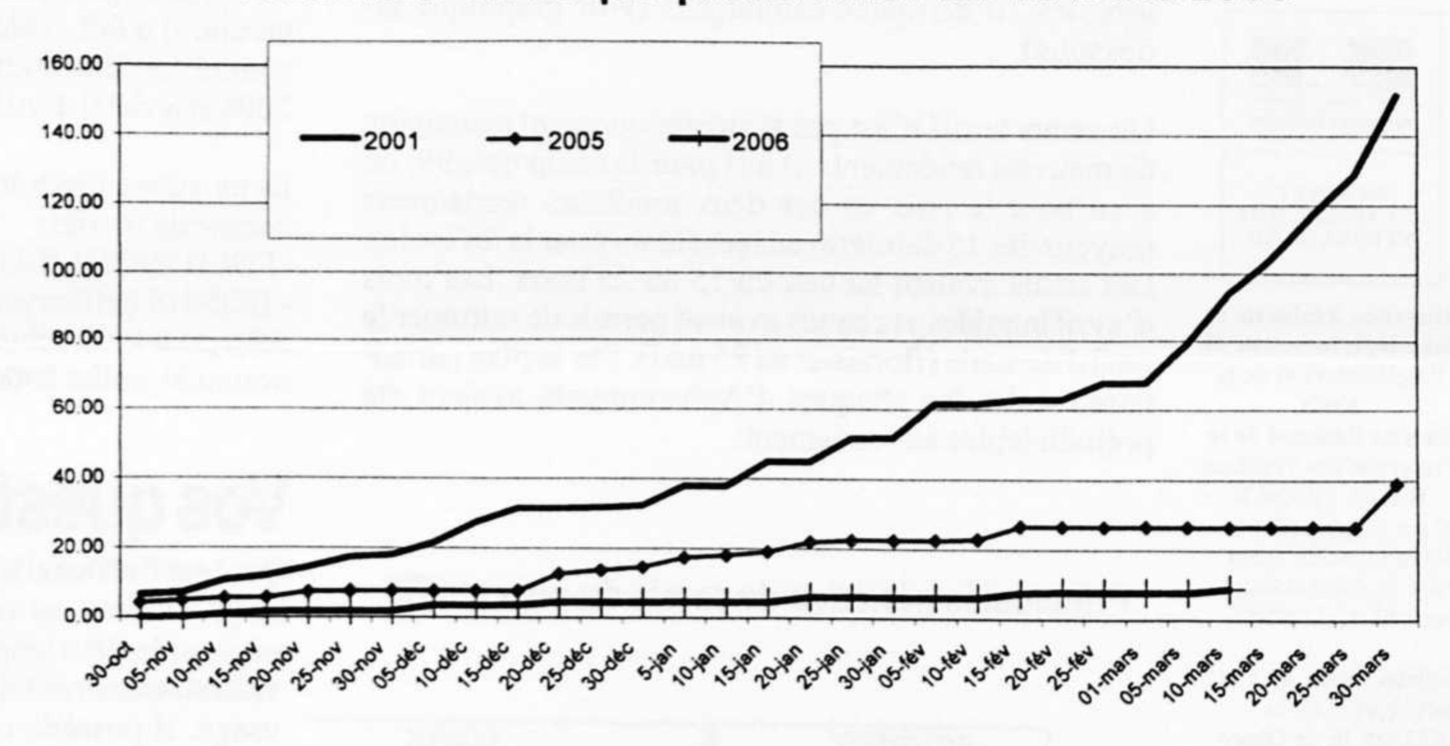
Les contaminations secondaires, responsables de l'extension de la maladie dans la parcelle, n'ont pas encore débuté (elles commencent fin décembre ou courant janvier pour les grandes années piétin).

En terme de risque climatique, on se situe à un des plus faibles niveaux depuis 12 ans (voir graphiques). On est en dessous de l'an passé, et loin derrière les grandes années (type 00/01). On se rapproche des valeurs de 95/96 ou 01/02.

La situation peut encore évoluer avec un printemps chaud et humide. Toutefois le retard pris par la maladie devrait limiter suffisamment le niveau des sections nécrosées.

Des comptages seront réalisés entre les stades épi 1 cm et 1noeud pour vérifier les niveaux d'attaque.





# Phytos et qualité des eaux

E-2006-01
Mars 2006

## Le réseau phytosanitaire :

Depuis 2002, la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) gère un réseau de 100 stations pour mesurer la présence des phytosanitaires dans les eaux superficielles de la région.

Ces 100 stations sont réparties sur la Seine, la Marne, l'Oise et les principaux petits cours d'eaux franciliens (voir carte ci-dessous). Le protocole de suivi repose sur 4 prélèvement / campagne / station.

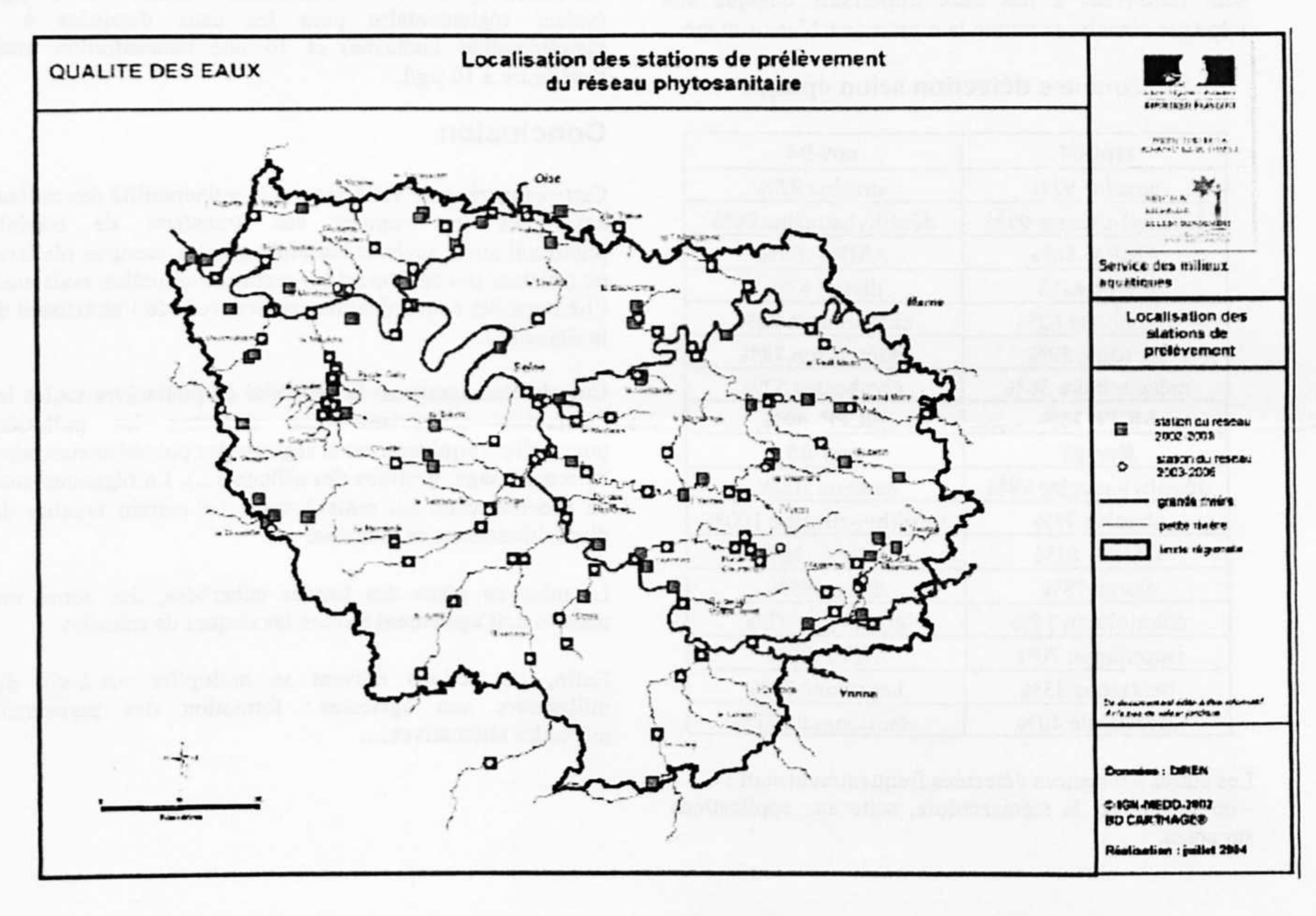
La liste des molécules recherchées est la plus exhaustive possible compte tenu des différents usages dans la région. Leur nombre est de 161 dont 87 herbicides, 33 fongicides, 27 insecticides, 5 régulateurs, et 9 métabolites d'herbicides (substances résultant de la dégradation d'une molécule, ex la déséthylatrazine est un métabolite de l'atrazine, l'AMPA celui du glyphosate).
La liste est actualisée régulièrement pour tenir compte des évolutions de pratiques (matières actives retirées, molécules de substitution).

## Résultats 2004/05

Les données présentées sont issues de l' « info phytos n°4 » du groupe régional PHYT'EAUX PROPRES, disponible sur le site internet de la DIREN (http://www.ile-de-france.ecologie.gouv.fr).

Sur les 161 molécules recherchées dans les eaux superficielles, 96 (soit 60%) ont été quantifiées au moins une fois au cours des 4 périodes de mesure. A titre de comparaison, en 2003/04, 68 molécules avaient été quantifiées sur 127 recherchées (soit 53%).

Les 96 molécules retrouvées se répartissent en 59 herbicides, 22 fongicides, 8 insecticides, et 7 métabolites. Parmi celles-ci, 17 étaient recherchées pour la 1ère fois. C'est le cas par exemple du dimétachlore et du napropamide (herbicides colza), du mésosulfuron méthyle et du sulfosulfuron (herbicides céréales), de l'oxadiazon (herbicide ZNA – pépinières – horticulture – arboriculture – tournesol), de la procymidone (fongicide colza) et enfin de l'imidaclopride.




*Service Régional de la Protection des Végétaux – 10 rue du séminaire – 94516 RUNGIS Cedex*
*Tél : 01-41-73-48-00 Fax : 01-41-73-48-48*

Le tableau qui suit présente les molécules les plus fréquemment détectées dans les eaux de surface d'Ile de France pour la campagne 2004/05.

**Principales substances détectées**

| Taux de détection | substances |
|---|---|
| 90 à 100% | Atrazine<br>Déséthyl-atrazine |
| 80 à 90% | AMPA<br>Diuron |
| 60 à 80% | Glyphosate |
| 40 à 60% | Isoproturon<br>Chlortoluron<br>MCPP |
| 20 à 40% | Bentazone<br>Diflufénicanil<br>Lénacile<br>Simazine<br>Oxadixyl<br>Ethofumesate<br>Métazachlore<br>Oxadiazon |

Sur ces 16 molécules, on a 15 herbicides. Aux 5 premières places, on trouve des substances ayant ou ayant eu des usages à la fois en **zone agricole et non agricole**. On a aussi dans le même cas le MCPP (8ème rang) et la simazine (12ème rang). Cela illustre bien la double source de contamination des eaux. Ces substances sont retrouvées à des taux importants quelque soit l'époque d'analyse comme le montre le tableau suivant.

**Fréquence détection selon époque**

| sept-04 | nov-04 |
|---|---|
| atrazine 97% | atrazine 97% |
| déséthyl-atrazine 97% | déséthyl-atrazine 96% |
| AMPA 88% | AMPA 88% |
| diuron 87% | diuron 87% |
| glyphosate 62% | chlortoluron 81% |
| simazine 59% | isoproturon 78% |
| métazachlore 36% | glyphosate 52% |
| MCPP 35% | MCPP 40% |
| **févr-05** | **mai-05** |
| déséthyl-atrazine 98% | atrazine 100% |
| atrazine 97% | déséthyl-atrazine 100% |
| AMPA 81% | AMPA 96% |
| diuron 78% | diuron 95% |
| chlortoluron 76% | glyphosate 92% |
| isoproturon 70% | MCPP 80% |
| bentazone 43% | bentazone 73% |
| glyphosate 40% | ethofumesate 71% |

Les autres substances détectées fréquemment sont :
- en septembre, le métazachlore, suite aux applications sur colza,
- en novembre et février, de l'isoproturon et du chlortoluron, suite aux applications sur céréales,
- de la bentazone en février et mai, suite aux applications sur protéagineux, céréales, maïs.
- de l'éthofumesate en mai suite aux applications sur betteraves.

## Remarques

Les analyses du mois de mai sont celles où il y a le plus de molécules détectées (2 à 3 fois plus qu'aux autres dates) et/ou une augmentation des taux de détection. C'est à cette époque notamment que l'on va retrouver des fongicides (cyprodinil, époxyconazole, procymidone..) et des insecticides (carbofuran).

Les stations les plus en amont de la Viosne et de la Thève (Val d'Oise), comptabilisent respectivement 6 et 5 molécules différentes sur l'ensemble de la campagne. A l'inverse, 13 stations ont quantifiés plus de 40 molécules. Elles sont situées principalement sur les bassins versants de l'Yerres, de l'Almont, du grand Morin ou de l'Aubetin (tous en Seine et Marne) et du Croult (Val d'Oise).

En terme quantitatif, les molécules retrouvées aux plus fortes concentrations sur l'ensemble de l'année sont dans l'ordre : AMPA, glyphosate, métamitrone, quinmérac, fenpropimorphe, pendiméthaline, trifluraline, chlorpropham, linuron…

Au mois de mai, la situation est délicate avec 4 stations seulement ayant une concentration cumulée de 0,5 µg/l (valeur réglementaire pour les eaux destinées à la consommation humaine) et 16 une concentration totale supérieure à 10 µg/l.

## Conclusion

Cette campagne de suivi montre la vulnérabilité des milieux aquatiques par rapport aux transferts de produits phytosanitaires, sachant toutefois que les mesures réalisées ne reflètent pas seulement les pratiques actuelles, mais aussi l'héritage des contaminations passées (cas de l'atrazine et de la simazine).

Ces résultats montrent la nécessité de poursuivre toutes les démarches entreprises pour maîtriser les pollutions ponctuelles (équipements et réglage des pulvérisateurs, aires de remplissage, gestions des effluents...). La réglementation va préciser dans les mois à venir un certain nombre de dispositions dans ce domaine.

La mise en place des bandes enherbées, des zones non traitées doit également réduire les risques de transfert.

Enfin, les actions doivent se multiplier vis-à-vis des utilisateurs non agricoles : formation des personnels, méthodes alternatives….